



Comite technique paritaire centrale
Séance du 15 septembre 2006

Implantation des services centraux
Intervention liminaire

Monsieur le Président

Les organisations syndicales de Centrale CFDT-CGT-SPAC-CFTC et FO considèrent que le point n°9 de l'ordre du jour relatif à l'implantation des services centraux n'est à ce stade qu'un point d'information.

Nos organisations syndicales vous rappellent les propos que vous aviez tenus avant l'été sur la méthode de travail.

En effet, nous avons réclamé des groupes de travail et des visites des sites concernés dans les projets de réimplantation dans l'Est parisien et vous en étiez tout à fait d'accord. Ce principe avait été acté ainsi que l'association des intervenants de l'hygiène et sécurité, de la médecine du travail et l'ergonome et ce sans être exhaustif.

En son temps, cette méthode avait facilité les projets d'installation et le rapprochement rapide des deux ex-pôles Finances et Industrie et de leurs effectifs.

Il est vrai qu'une bonne concertation en amont évite bien des désagréments en aval.

Merci, Monsieur le Président.